

Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour la vérification des travaux routiers ?

Montréal, le 30 septembre 2008 - L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OT PQ) se désolé d'entendre les propos du président de l'Association des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), Michel Gagnon, à savoir qu'il n'y a pas assez de personnel pour garantir que le réseau routier est sécuritaire. Pourtant, depuis de nombreuses années l'OT PQ fait des représentations auprès du gouvernement à l'effet que l'inspection de bâtiments ou d'ouvrages liés à l'ingénierie doit être effectuée par les ingénieurs en génie civil ou par les technologues professionnels en génie civil. Dans le cadre d'une pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée dans les secteurs de la construction et du génie civil au Québec, le gouvernement doit recourir à ces diplômés, puisqu'ils possèdent les compétences requises pour mener à terme de tels projets.

Qu'il s'agisse d'inspection des ouvrages ou de surveillance des travaux, dans le dessein de protéger le public et d'assurer une traçabilité (signature, sceau, tenue de dossiers, etc.) des services professionnels, l'OT PQ croit que ce type de travail devrait être effectué par des membres d'un ordre professionnel, ingénieurs ou technologues professionnels, et les rapports signés par les professionnels ayant effectué le travail. Tant les ingénieurs que les technologues professionnels sont aptes et compétents pour ce type de travail.

Aux dires de la ministre Boulet en commission parlementaire au printemps dernier, il faudra que le ministère des Transports du Québec (MTQ) engage environ 200 professionnels pour constituer une *Agence québécoise des structures*. L'OT PQ espère que le gouvernement répondra aux attentes du rapport de la commission Johnson et aux besoins de la population par l'embauche de technologues professionnels. Par leur formation, ils effectuent des travaux de nature technique dans le domaine des sciences appliquées en respectant des procédures, des méthodes et des normes reconnus, tout en s'assurant que les gestes posés sauront protéger l'homme et son environnement, comme le prescrit leur Code de déontologie.

Les technologues professionnels portent un titre réservé comme le font les urbanistes, les psychologues, les évaluateurs agréés ou les comptables en management accrédités. On peut les reconnaître grâce aux initiales «T.P.» ou «T.Sc.A.» qu'ils accolent à leur nom. Les membres de l'OT PQ sont des professionnels de l'application des sciences. Ils ont une connaissance poussée des mathématiques et des sciences, acquise par un programme d'enseignement supérieur de trois ans reconnu par un diplôme d'études collégiales (DEC). Les technologues professionnels exercent leur profession dans des secteurs technologiques comme l'aéronautique, l'agroalimentaire, l'aménagement du territoire, le bâtiment et travaux publics, la foresterie, le génie électrique et l'informatique.

- 30 -

Source : Bianca Desrosiers
Coordonnatrice aux communications
Téléphone : 514 845-3247, poste 119
Courriel : communications@otpq.qc.ca

Information : Alain Bernier, T.P.
Président de l'Ordre
Téléphone : 514-389-5921, poste 2470
Cellulaire : 514-918-5112
Courriel : Alain.Bernier@collegeahuntsic.qc.ca